



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Syndicats

Question écrite n° 50173

### Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le problème de la représentativité syndicale. En effet, dans certains secteurs d'activité, la représentation des organisations professionnelles patronales est réduite. C'est le cas du secteur de la coiffure, dans lequel une seule organisation professionnelle patronale est reconnue alors que d'autres existent. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet afin que toute négociation collective soit réellement le fait de l'ensemble des partenaires sociaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Birraux Claude](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50173

**Rubrique :** Coiffure

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1622